



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Patrimoine et tourisme, subventions de fonctionnement aux associations – Année 2013

DEL-2013-088

Numéro de la délibération : 2013/088

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 03/07/2013

Date de convocation du conseil : 27/06/2013

Date d'affichage de la convocation : 27/06/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, M. Gérard DERRIEN, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Nelly BURLLOT par M. Henri LE DORZE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, M. Alain GAINCHE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PÉRESSE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ

Patrimoine et tourisme, subventions de fonctionnement aux associations – Année 2013

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

La commission « Patrimoine et tourisme » a examiné les demandes de subventions de fonctionnement des associations pour l'année 2013.

Elle propose d'allouer les subventions suivantes :

- Amis de la Houssaye : 636 euros (624 euros en 2012)
- Amis de Pontivy : 1324 euros (1298 euros en 2012)
- Amis de Pontivy : 3625 euros (3554 euros en 2012) pour la diffusion et la distribution de la chronique
- Association pour la réhabilitation du Canal de Guerlédan à Pontivy :150 euros

Nous vous proposons :

- d'approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 4 juillet 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**